

L'accord Etats-Unis-Groenland-Danemark

Le 18 septembre 2026, Donald Trump a annoncé un accord avec le Danemark et le Groenland censé garantir aux États-Unis le « contrôle permanent » de la sécurité de l'île.

Copenhague et Nuuk, dans un communiqué bien plus sobre, y voient un accord qui renforce la sécurité arctique tout en reconnaissant la souveraineté du Royaume et le droit des Groenlandais à l'autodétermination.

L'accord n'est pas une rupture mais l'extension et le durcissement juridique du régime hérité de 1951. Trois éléments pourraient toutefois constituer de vraies nouveautés : **la permanence des droits américains, y compris en cas d'indépendance du Groenland ; l'exclusion des puissances rivales, pour les bases comme pour les investissements ; et le déplacement du cadre stratégique, de l'Atlantique Nord de l'OTAN vers la défense du continent nord-américain.**



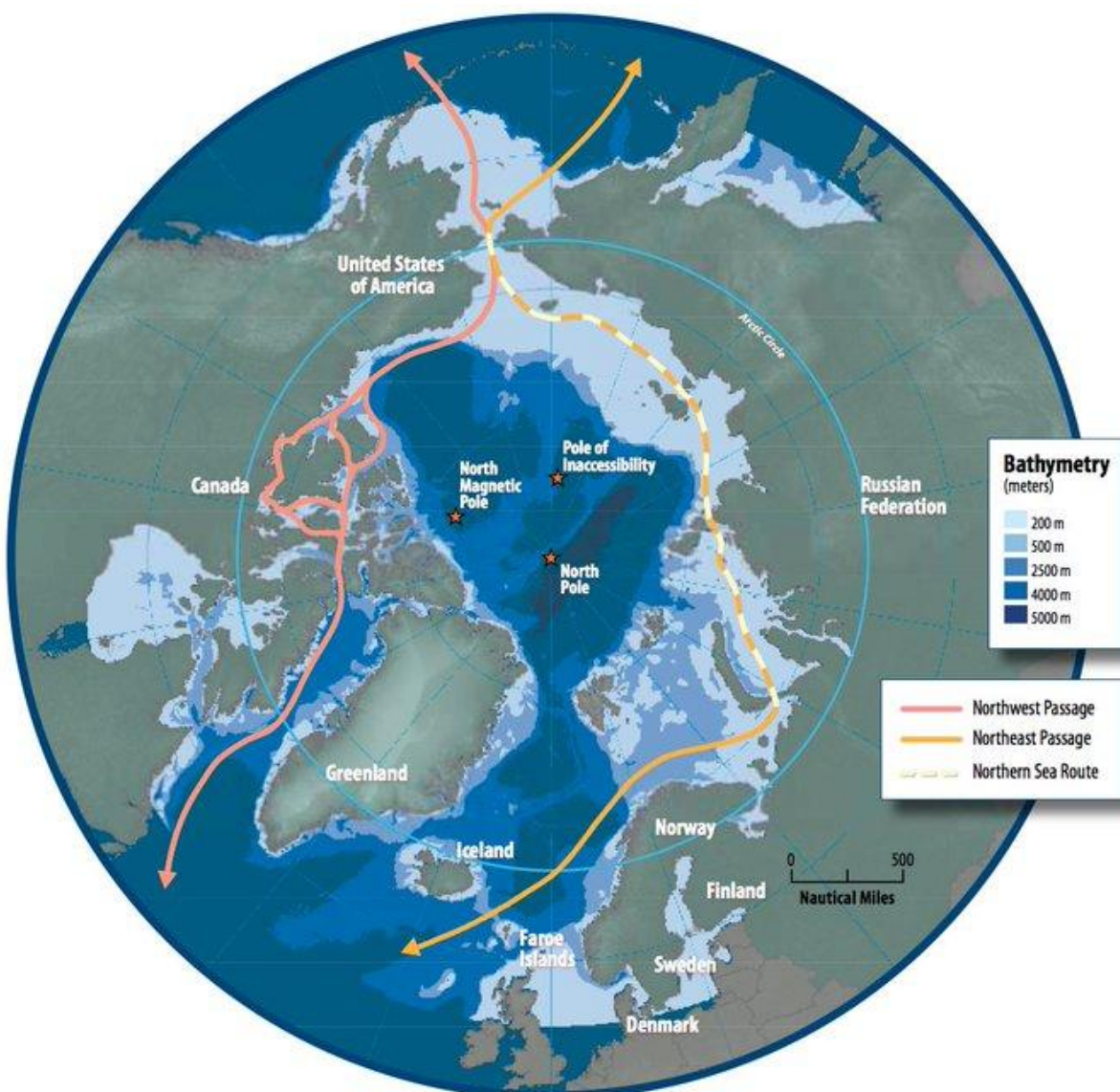
Donald J. Trump  
@realDonaldTrump

BREAKING NEWS: I am pleased to announce that the United States of America has entered into an Agreement with The Kingdom of Denmark, and Greenland, that gives the United States permanent control over security, and all other needs, in Greenland, completely addressing ALL of our many U.S. concerns. There will be NO COST to the United States! At my direction, we worked with representatives of Denmark and Greenland to guarantee that the United States will FOREVER have the complete ability to do what is necessary in Greenland in order to secure and defend the security of Greenland, and the United States of America. Additionally, from now on, no U.S. adversary can EVER have a base in Greenland, have a military presence in Greenland, or make sensitive investments in Greenland, without our express written approval. For over 100 years, Presidents have known the strategic importance of Greenland, but NONE of them were able to do anything about it. I am proud to be the President that permanently and conclusively addressed this very important situation. This is an "Infinite Life" Agreement, there is no end! We are very honored and proud of what has just taken place, and everything agreed to today will be cherished by the American People. We will immediately begin the process of developing a large Military presence in the appropriate part of Greenland, of which there are many. We will work with the people of Greenland in its development and construction. This solution is a great one for the United States of America, Denmark, Greenland, and all of our Allies. We look forward to working with the wonderful people of Denmark and Greenland toward a magnificent future with respect to this large, and highly strategic, parcel of land. We will be very protective of it! This is a dream come true for the United States of America, one that is very important, historic, and special. Thank you for your attention to this matter! President DONALD J. TRUMP

Pourquoi le Groenland et l'accord de Trump sur le Groenland sont si importants

- Les voies maritimes arctiques
- Le Golden Dome
- Les ressources critiques comme les terres rares

Sur la carte, on voit que le recul de la calotte glaciaire a ouvert des routes maritimes pendant certaines périodes de l'année. Le Groenland offre un lieu pour surveiller et restreindre les mouvements navals et sous-marins russes et chinois dans le couloir maritime stratégique de l'Atlantique Nord (connu sous le nom de GIUK Gap). Et il complète l'Alaska pour exercer un contrôle stratégique sur les eaux arctiques.



La carte montre aussi pourquoi le Groenland est crucial pour le projet Golden Dome de Trump, le bouclier antimissile américain.

- **Trajectoire polaire** : il se trouve directement sous la trajectoire la plus courte que des missiles entrants emprunteraient au-dessus du pôle Nord pour frapper les États-Unis.
- **Interception sûre** : il permet d'intercepter des missiles dans l'espace, de sorte que les débris toxiques retombent sur la glace arctique plutôt que sur des villes américaines.
- **Plaque tournante de suivi par satellite** : il offre des communications fréquentes et directes avec les satellites en orbite polaire qui suivent les menaces entrantes.
- **Conditions parfaites pour les lasers** : son air froid, sec et ultra-limpide optimise le suivi par lasers et capteurs avancés.
- **Base radar existante** : il s'appuie sur la base spatiale de Pituffik pour alimenter directement le bouclier de défense en données d'alerte avancée.

Le Groenland détient certaines des plus grandes réserves inexploitées au monde de minéraux de terres rares, y compris des métaux critiques comme le lithium, le titane, le cobalt et le nickel.

Ces minéraux sont vitaux pour l'électronique avancée, les batteries de véhicules électriques et les technologies de défense. Obtenir une influence sur ces réserves réduit la dépendance des États-Unis envers la Chine, qui domine actuellement la chaîne d'approvisionnement mondiale.

Le nouvel accord va plus loin sur plusieurs points précis :

Interdiction explicite des adversaires. Il interdit aux pays non-membres de l'OTAN (en particulier la Chine et la Russie) toute base, toute présence militaire ou tout « investissement sensible » sans autorisation écrite des États-Unis. Dans le statu quo précédent, n'importe quel pays, y compris des adversaires, pouvait être autorisé à construire une base militaire au Groenland ou à y envoyer des troupes. À l'inverse, en vertu de cet accord, aucun pays non-OTAN ne peut construire de base au Groenland ni y maintenir une présence de troupes.

Survie à l'indépendance. Selon des responsables américains, les droits restent en vigueur même si le Groenland devient un jour pleinement indépendant. Cette clause « pour toujours » était une exigence américaine et ne figurait pas dans l'ancien traité.

Présence élargie. Trump a déclaré que les États-Unis allaient commencer à développer une empreinte militaire plus importante. Des responsables l'ont associée à des sites de défense antimissile (y compris des éléments du système Golden Dome) et à d'éventuelles installations supplémentaires. L'ancien accord permettait déjà cette expansion, mais le nouveau la présente comme une priorité active et immédiate.

Cet accord garantit le contrôle américain permanent de la sécurité du Groenland, assure que le Groenland fera pour toujours partie de la zone de défense stratégique de l'Amérique du Nord, et exclut tout adversaire du Groenland et de la région environnante.

- L'accord garantit explicitement aux États-Unis la pleine capacité de faire ce qu'ils jugent nécessaire au Groenland pour sécuriser et défendre le continent américain, y compris des droits permanents d'accès, de stationnement et de survol.
- Cet accord assure de façon permanente la présence militaire américaine nécessaire au Groenland, permettant à l'armée américaine d'augmenter le nombre de bases au Groenland selon les besoins.

Filtrage des investissements. Les États-Unis obtiennent un droit de regard formel sur les grands projets économiques « sensibles », destiné à limiter l'influence chinoise dans les mines et les infrastructures.

SOME FACTS

Defense Agreement Greenland: New Deal 2026 vs 1951 Treaty

Feature	1951 Treaty	New Deal (2026)
Duration	Tied to "the duration of the North Atlantic Treaty" (i.e., NATO)	No expiration — described by Trump as "FOREVER" / "Infinite Life"
Military footprint	One defense area (Pituffik Space Base); new areas require Danish approval	US will "immediately begin developing a large Military presence" across multiple sites
Adversary restrictions	No explicit bar on other states	China, Russia, and non-NATO countries banned from bases, military presence, or "sensitive investments" (telecoms, undersea cables, ports, critical minerals) without US written approval
Mineral rights	Not addressed	Reportedly grants the US access to iron ore, diamond, copper, zinc, nickel, gold, tungsten, graphite
Golden Dome	Not contemplated	Explicitly facilitates placement of the proposed Golden Dome missile defense system
Sovereignty	Danish sovereignty intact	Danish sovereignty still intact — no transfer of ownership
Cost	No specific provisions	"NO COST to the United States"
NATO dependency	Valid only while NATO exists	Appears to decouple US rights from NATO membership

Cela met fin au statu quo précédent dans lequel des adversaires investissaient dans les secteurs sensibles du Groenland sans aucun filtrage des investissements.

Cet accord garantit que la Chine et la Russie ne peuvent pas avoir de base au Groenland, ne peuvent pas y envoyer de troupes, et que les mécanismes nécessaires sont en place pour empêcher les investissements dans les secteurs sensibles.

En bref, l'arrangement de 1951 donnait déjà aux États-Unis un solide point d'appui militaire. L'accord de 2026 durcit cet appui face à d'éventuels changements politiques futurs au Groenland, ajoute une exclusion explicite de la Chine et de la Russie ainsi qu'un veto sur les investissements, et autorise une présence américaine plus importante, tout en laissant la souveraineté là où elle est.

Le feuillet du Groenland s'est achevé de la seule façon dont il devait s'achever. Le Groenland garde sa vie intérieure. Le Danemark garde le drapeau et la coquille juridique. Les États-Unis gardent, et durcissent désormais, la seule chose qui comptait vraiment : des droits de sécurité exclusifs sur l'île qui se trouve entre l'Amérique du Nord et les approches de l'Arctique.



Pour le dire simplement, le nouvel accord de Trump sur le Groenland est un accomplissement géopolitique absolument massif, qui établit davantage encore la domination de l'Amérique sur l'hémisphère occidental. L'Amérique vient de fermer la « faille arctique ».

Ce que l'on sait, et ce que l'on ignore

Les trois gouvernements doivent signer l'accord la semaine prochaine, en marge de l'Assemblée générale de l'ONU. Son entrée en vigueur reste subordonnée aux procédures

parlementaires nationales, à Copenhague comme à Nuuk ([communiqué du bureau du Premier ministre danois](#)).

Le même communiqué frappe par son écart avec le message de Trump. Le Premier Ministre danois, Mette Frederiksen y parle d'un accord qui renforce la sécurité commune dans l'Arctique et l'Atlantique Nord, bénéfique à l'OTAN et à l'Europe, et qui reconnaît la souveraineté et l'intégrité territoriale du Royaume ainsi que l'autodétermination du peuple groenlandais.

Le chef du gouvernement groenlandais, Jens-Frederik Nielsen, souligne pour sa part que l'accord reconnaît les intérêts du Groenland et sa place dans la coopération internationale. Aucun des deux n'emploie le vocabulaire du « contrôle ».

Le contenu concret vient surtout de responsables américains. Selon un responsable du département d'État cité par [Reuters](#), l'accord interdit à tout pays non-OTAN d'établir une base au Groenland. Cet accord interdit à la Chine, à la Russie et aux autres pays non-membres de l'OTAN d'établir des bases militaires ou de maintenir des troupes au Groenland.

L'accord autorise uniquement les États-Unis et leurs alliés à réaliser des « investissements sensibles » sur l'île, tels que des infrastructures de télécommunications, des câbles sous-marins, des ports et des minéraux critiques.

Néanmoins, le Danemark avait déjà empêché les adversaires de l'OTAN d'effectuer des investissements commerciaux sensibles au Groenland, notamment dans le secteur des terres rares, et il est peu probable qu'il autorise des pays comme la Chine et la Russie à établir une base militaire sur un territoire allié, selon les analystes. Bien avant que Trump n'exprime le désir d'obtenir l'île, le Danemark avait bloqué les investissements chinois sur place.

Les États-Unis obtiendraient des droits permanents d'accès, de stationnement et de survol, qui continueraient de s'appliquer si le Groenland devenait indépendant. [NBC News](#) ajoute que l'accord prévoit des mécanismes de filtrage visant les investissements russes et chinois.

Des responsables américains, actuels et anciens, ont confié à The Atlantic qu'à Washington, l'une des principales préoccupations était la possibilité que le Groenland, non signataire de l'accord de 1951, vote pour l'indépendance ou modifie ses allégeances politiques, et restreigne ensuite l'accès et les infrastructures américaines. Le nouvel accord inclura également le Groenland et engagera les trois parties à une présence américaine plus permanente.

Le Secrétaire d'État américain Marco Rubio affirme que le Groenland fera à jamais partie de la zone de défense stratégique de l'Amérique du Nord, et Pete Hegseth a indiqué que

le Commandement Nord (NORTHCOM) piloterait la montée en puissance militaire ([The Hill](#)).

Développant l'idée de la sphère d'influence américaine sur l'ensemble du continent, le président a fait de ce grand territoire arctique un objet de convoitise, à trois titres : ses ressources naturelles, son emplacement stratégique et son rôle potentiel dans [le nouveau système de défense antimissiles multicouches, le Dôme d'or](#).

Beaucoup de points restent ouverts. Le texte n'est pas publié. On ignore l'emplacement et le volume des forces annoncées, le financement (le « aucun coût pour les États-Unis » de Trump reste énigmatique) et surtout le mécanisme d'approbation des nouvelles installations.

Le nouvel accord, qui n'a pas de date d'expiration, ne va pas jusqu'à transférer la souveraineté sur le Groenland aux États-Unis. Mais les responsables de l'administration considèrent toujours sa permanence comme essentielle pour répondre aux préoccupations sécuritaires qui ont motivé la volonté de Trump d'acquérir ce territoire dès le départ.

Cet accord renforce considérablement la relation de défense de longue date entre les États-Unis et le Groenland. Les États-Unis exploitent déjà la base spatiale Pituffik et bénéficient d'un accès militaire à l'île en vertu d'un accord de défense datant de 1951. Elle assure les opérations d'alerte antimissile, de défense antimissile et de surveillance spatiale pour les États-Unis et l'OTAN.

Ce pacte permettait aux États-Unis de construire et d'exploiter des bases, de stationner des forces et d'utiliser l'espace aérien et les eaux, sans jamais faire payer aux États-Unis leurs droits de stationnement. Il n'avait pas de date d'expiration et couvrait déjà les partenaires de l'OTAN. La base spatiale de Pituffik (anciennement Thulé) fonctionne depuis des décennies dans ce cadre.

Le Groenland se situe au large de la côte nord-est du Canada, et plus des deux tiers de son territoire se trouvent à l'intérieur du cercle polaire arctique. De ce fait, il est crucial pour la défense de l'Amérique du Nord depuis la Seconde Guerre mondiale, lorsque les États-Unis ont occupé le Groenland afin d'empêcher qu'il ne tombe aux mains de l'Allemagne nazie et de protéger les voies maritimes vitales de l'Atlantique Nord.

Aux termes de ce nouvel accord, le Danemark et le Groenland n'auraient toutefois pas le pouvoir d'approuver la construction de nouvelles installations militaires américaines. Les États-Unis les consulteraient, mais se réserveraient le droit de construire de nouvelles installations lorsqu'ils le jugeraient nécessaire, sans avoir besoin de leur accord, a précisé le responsable.

L'annonce de Trump place le Groenland dans un périmètre américain permanent de sécurité terrestre, reliant l'Alaska, le nord du Canada, le Groenland et l'Atlantique Nord en un couloir de défense intégré.

Le Groenland est un nœud arctique où se croisent trajectoires de missiles, couverture satellitaire, routes maritimes, infrastructures de câbles sous-marins et minerais critiques. La base de Pituffik assure déjà l'alerte antimissile, la défense antimissile et la surveillance spatiale.

Une présence plus large et permanente transformerait cette station radar unique en un solide réseau d'aérodromes, de capteurs, de ports, de satellites et de systèmes d'interception, offrant le contrôle des approches nord de l'Amérique du Nord.

Elle ferme aussi la porte aux tentatives de la Chine d'y accéder par les mines, les infrastructures et les investissements stratégiques. La Chine pouvait utiliser des projets commerciaux pour exercer une influence de long terme dans l'Arctique. Cette époque est révolue.

Selon l'appréciation de Trump, des gouvernements hostiles auraient besoin d'une autorisation écrite des États-Unis avant de pouvoir construire des bases ou des installations, ou de réaliser des investissements sensibles. C'est un pas en avant significatif.

La Russie conserve son vaste littoral arctique, tandis que l'Amérique obtient la position stratégique dont elle a besoin pour surveiller les routes qui y mènent. Il faut maintenant replacer cela dans le contexte plus large.

Les États-Unis ont renforcé leur contrôle sur le canal de Panama, l'accès aux Caraïbes, le nord de l'Amérique du Sud et les chaînes d'approvisionnement nord-américaines. Le Groenland complète la frontière nord et renforce l'accès américain à l'Atlantique Nord. Trump a désormais placé directement une couche de contrôle de sécurité entre les mains des Américains.

Le Groenland fournit un « toit », prive la Chine d'une base arctique, surveille les approches nord de la Russie et donne aux États-Unis le contrôle d'un couloir reliant l'Amérique du Nord, l'Arctique et l'Atlantique Nord.

La conclusion d'un accord sur le Groenland permet au président américain de clore un chapitre compliqué de son deuxième mandat, l'opposant de front à l'ensemble des alliés européens traditionnels de Washington.

Donald Trump peut ainsi aborder une semaine chargée diplomatiquement l'esprit plus tranquille, avec le début des discours des chefs d'Etats à l'Assemblée générale de l'ONU. Le président américain doit rencontrer plusieurs chefs d'Etats du golfe en marge de son déplacement à New York mercredi pour tenter d'avancer sur le conflit en Iran. Et il recevra

jeudi à la Maison-Blanche son homologue chinois, Xi Jinping, pour une visite d'Etat très attendue.

Le contexte : un an de crise, puis un repli négocié

Le 21 décembre 2025, Trump nomme le gouverneur de Louisiane Jeff Landry envoyé spécial pour le Groenland. Début janvier 2026, dans le sillage de l'opération américaine au Venezuela, il affirme que les États-Unis doivent « posséder » l'île : on défend une propriété, dit-il, pas un bail. Le 17 janvier, il annonce des droits de douane de 10 %, portés à 25 % au 1er juin, contre les pays européens qui ont envoyé des militaires au Groenland. La [chronologie établie par le réseau NAADSN](#) recense ces épisodes jour par jour.

Le 21 janvier, Trump exclut l'usage de la force, renonce aux droits de douane et annonce, avec le secrétaire général de l'OTAN Mark Rutte, le « cadre » d'un futur accord. L'annonce prend les Européens de court. Selon un diplomate cité par [MS NOW](#), Mark Rutte a négocié seul, et le commandement militaire de l'OTAN dit l'avoir découvert en même temps que tout le monde. Frederiksen rappelle alors que tout est négociable, sauf la souveraineté ([CNN](#)).

Des responsables occidentaux évoquent un schéma inspiré des bases souveraines britanniques de Chypre, mais Copenhague dément toute discussion sur des parcelles de territoire cédées aux États-Unis.

Les négociations se poursuivent ensuite à bas bruit, pendant que Trump se consacre au Venezuela puis à la guerre contre l'Iran ([ABC/AP](#)). Au printemps, le New York Times révèle que le Pentagone négocie l'accès à trois sites, dont les anciennes bases de Narsarsuaq et de Kangerlussuaq. Le 9 septembre encore, les ministres danois de la Défense et groenlandais des Affaires étrangères assistent à l'exercice OTAN Arctic Shield 2026 à Narsarsuaq.

L'accord offre à Trump un succès de politique étrangère avant les élections de mi-mandat. À Copenhague, il met fin à une crise que les autorités danoises jugeaient existentielle. La presse danoise a même rapporté que l'armée avait préparé des plans pour rendre inutilisables les pistes de Nuuk et de Kangerlussuaq en cas d'invasion.

Les ambitions américaines

Les justifications américaines se mêlent : défense du territoire, guerre sous-marine, rivalité avec la Chine, doctrine hémisphérique.

L'alerte avancée et le Golden Dome

La route la plus courte d'un missile balistique russe vers les États-Unis passe par le Groenland et le pôle Nord, comme le rappelle un chercheur du CSIS cité par [CNBC](#). La base de Pituffik, où stationnent environ 150 militaires américains, héberge pour cette raison un radar d'alerte avancée modernisé, qui détecte et suit les tirs.

Le renseignement de défense danois (DDIS) qualifie l'Arctique de principale ligne d'alerte américaine face à une puissance majeure, et Pituffik d'élément central de la défense du territoire ([High North News](#)).

Trump affirme que l'île doit être « couverte » par le Golden Dome. Igor Moric, de Princeton, soutient dans le [Bulletin of the Atomic Scientists](#) qu'aucune composante publiée du projet n'exige le contrôle du Groenland.

Selon lui, les 44 intercepteurs actuels sont en Alaska et en Californie, un site groenlandais n'apporterait guère de valeur, et les essais montrent un taux de succès à peine supérieur à 50 %.

À l'inverse, le [Small Wars Journal](#) (Arizona State University) décrit Pituffik non comme une base d'intercepteurs mais comme un nœud avancé qui affine et confirme les trajectoires. L'[Australian Strategic Policy Institute](#) ajoute que les intercepteurs spatiaux devront passer près du pôle, ce qui complique leur commandement depuis les basses latitudes.

Le Groenland vaut comme nœud, pas comme rampe de lancement. Le Groenland n'est pas nécessaire pour héberger des intercepteurs, mais il est précieux pour la détection, le relais de données et le pilotage des orbites polaires (le [JIIA](#) note que Pituffik pourrait servir à l'imagerie de satellites en orbite polaire).

Ce que l'accord apporterait n'est donc pas une capacité nouvelle, mais une option. Le droit permanent de moderniser radars, stations et centres de données sans renégocier avec Copenhague et Nuuk. Pour un programme encore mal défini, acheter une option sur un site stratégique est rationnel, même si son usage exact est inconnu.

Le GIUK Gap et la guerre sous-marine

Le GIUK Gap (Groenland-Islande-Royaume-Uni) est, selon le résumé que [NORDIS](#) fait du rapport du DDIS, la principale voie d'accès de la Russie à l'Arctique et à l'Atlantique. Le DDIS estime que la menace militaire russe contre le Royaume va croître. La Russie reste la première puissance militaire de l'Arctique et modernise ses forces ([High North News](#)).

Pendant la guerre froide, la flotte du Nord soviétique n'avait qu'une sortie vers l'Atlantique, d'où l'importance du passage. Avec l'allongement de la portée des missiles, les sous-marins lanceurs d'engins se sont repliés dans des « bastions » proches de la péninsule de Kola ([CSIS Nuclear Network](#)).

Le passage reste critique pour repérer les sous-marins d'attaque qui menaceraient les routes de renfort transatlantiques, et [Geopolitical Monitor souligne que des navires russes spécialisés, comme le Yantar, sont équipés pour accéder aux infrastructures sous-marines.](#)

Pituffik, au nord-ouest, remplit une mission d'alerte stratégique. Les sites du sud, Narsarsuaq (port en eau profonde) et Kangerlussuaq (longue piste), relèvent d'une autre mission : la connaissance de l'espace aérien et maritime de l'Atlantique Nord.

Le commandant du NORTHCOM a lui-même justifié la recherche de ports et d'aérodromes par les besoins des forces spéciales et des capacités maritimes ([ThePrint](#), [d'après le New York Times](#)).

Cette mission-là bénéficie directement aux Européens : c'est leur ligne de ravitaillement qui est en jeu. Elle rend aussi visible une carence danoise, que Washington exploite. D'après [GIS Reports](#), la présence militaire danoise au Groenland reposait sur quelques navires vieillissants, des radars, un avion de surveillance et une patrouille de traîneaux.

Sur les quelque 225 millions de dollars promis après 2019, environ 1 % avait été dépensé en 2024. L'accord transforme ainsi une lacune danoise en option américaine, alors que le Bulletin plaide plutôt pour que la sécurité arctique soit gérée dans le cadre de l'OTAN, avec une contribution européenne bien plus forte.

Le déni d'accès à la Chine

Selon [NORDIS](#), le DDIS estime que la Chine n'est pas encore présente militairement dans l'Arctique mais s'y prépare : elle y fait naviguer brise-glaces et navires de recherche, et s'est entraînée avec la Russie.

Son but serait de pouvoir, d'ici cinq à dix ans, y opérer seule avec des bâtiments de surface et des sous-marins, et à terme d'y déployer des sous-marins lanceurs d'engins sous la banquise. L'essentiel de son activité se situe toutefois au nord du détroit de Béring, en direction du pôle, donc du côté Pacifique et loin du Groenland.

Le [CSIS](#) recense des tentatives chinoises sur des aéroports, une ancienne station navale et une station satellitaire, largement bloquées par les États-Unis et le Danemark. Trump a en outre affirmé à plusieurs reprises, à tort, que des forces russes et chinoises rôdaient au large des côtes groenlandaises ([ABC/AP](#)).

Le risque n'est pas une présence chinoise actuelle, mais un point d'appui à double usage dans cinq à dix ans (capitaux miniers, aéroports, stations au sol pour satellites). L'accord agit en amont, et à faible coût pour les États-Unis. Le coût est porté par le Groenland, qui renonce à des capitaux.

Ressources et routes polaires

L'accord annoncé ne mentionne, pour l'instant, ni les terres rares ni les routes maritimes. Il s'inscrit pourtant dans trois compétitions avec la Chine et la Russie qui ne se jouent pas aux mêmes endroits. La première porte sur les chaînes de matières premières, où la Chine domine le raffinage. La deuxième porte sur les routes polaires, où la Russie tient la clé et la Chine est la principale cliente.

La troisième est le verrouillage du flanc atlantique, où le Groenland est réellement décisif.

Le Groenland est un verrou et un capteur bien plus qu'un fournisseur ou une route.

La situation géographique du Groenland, entre l'Europe et l'Amérique du Nord, et sa proximité avec les océans Arctique et Atlantique Nord, lui confèrent une importance stratégique majeure pour les forces armées et la défense, notamment pour surveiller [l'activité militaire croissante de la Chine et de la Russie](#) dans la région.

Proche des États-Unis et du Canada, il fait partie du corridor maritime Groenland-Islande-Royaume-Uni (GIUK), un axe maritime stratégique pour la navigation et le passage des sous-marins et des navires de guerre.

Cette zone s'est avérée essentielle à la protection de l'Atlantique Nord et de la côte est des États-Unis pendant la Seconde Guerre mondiale, ce qui a conduit les États-Unis à y établir et à y maintenir de nombreuses bases.

Aujourd'hui, les États-Unis n'occupent plus que l'espace de Pituffick, et la sécurité de l'île est assurée par les forces arctiques danoises. Avec la fonte des glaces arctiques, la région est davantage exposée au trafic maritime, notamment aux navires de guerre, brise-glaces et sous-marins chinois et russes.

Bien que les États-Unis disposent déjà d'une base militaire au Groenland, le contrôle total de l'île permettrait à Washington d'étendre son influence dans les opérations aériennes et navales en Arctique, ainsi que dans l'espace.

Qui plus est, le Groenland devient un territoire de plus en plus stratégique en termes de ressources et de routes commerciales, car la fonte des sols gelés permet l'extraction de pétrole et de minéraux tels que le cuivre, le lithium, le nickel, d'uranium, terres rares et cobalt.

Ces ressources minérales sont essentielles aux industries en pleine croissance qui fabriquent des éoliennes, des lignes électriques, des batteries et des véhicules électriques, mais également pour l'industrie de la défense, de l'aérospatiale et des semi-conducteurs.

Le territoire contient 39 des 50 minéraux considérés comme essentiels à la sécurité nationale et à la stabilité économique des États-Unis, notamment des terres rares, du graphite, des métaux du groupe du platine et du niobium.

Les gouvernements américains successifs ont [cherché à renforcer](#) leurs liens avec des alliés stratégiques pour diversifier les chaînes d'approvisionnement en minéraux afin de contrer la domination de la Chine.

En outre, l'US Geological Survey estime à plus de 17,5 milliards de barils de pétrole et 148 000 milliards de pieds cubes de gaz naturel non découverts au large du Groenland.

Les observateurs soulignent d'ailleurs que le Groenland est réputé pour sa richesse en terres rares. Ces gisements, comme le lithium et le zirconium, sont devenus une matière première très convoitée, utilisée dans l'électronique et pour la production de batteries indispensables à la transition technologique verte.

Les données de l'United States Geological Survey (USGS) montrent que **le Groenland possède les huitièmes plus grandes réserves de terres rares au monde, avec 1,5 million de tonnes (MT). Ce chiffre est similaire aux réserves connues des États-Unis (1,8 MT).**

La juxtaposition entre l'exploitation minière nouvelle, rendue possible en partie par le réchauffement climatique, et l'exploitation minière pour la transition énergétique n'échappe pas à beaucoup de monde.

L'Arctique se réchauffe quatre fois plus vite que le reste du monde et le changement climatique affecte déjà la vie et les moyens de subsistance de la population du Groenland.

Mikkel Runge Olesen, chercheur principal à l'Institut danois d'études internationales, a déclaré : *« Pour les États-Unis, le problème réside dans l'intérêt de la Chine et de la Russie pour l'Arctique. Les États-Unis ont commencé à considérer l'Arctique comme une région de compétition géopolitique. Il est très important pour les États-Unis d'empêcher les autres grandes puissances de s'installer au Groenland. »*

De fait en plus de l'aspect géostratégique, il y a aussi la compétition face à la Chine sur l'accès aux matières premières de la région. C'est la Chine, et non les États-Unis, que la nature a doté de riches gisements d'éléments de terres rares, un ensemble de 17 métaux tels que l'yttrium et le scandium qui sont de plus en plus nécessaires aux applications de haute technologie, des téléphones portables et des téléviseurs à écran plat aux voitures électriques.

Le néodyme, un élément de terre rare, est un élément essentiel de nombreux disques durs d'ordinateur et de systèmes de défense, notamment les écrans électroniques, les systèmes de guidage, les lasers, les radars et les sonars.

Sur les 50 minéraux critiques répertoriés par l'Institut d'études géologiques des États-Unis (USGS), les États-Unis importent entre 50 et 100 % de 41 d'entre eux, selon un rapport du Centre d'études stratégiques et internationales (CSIS) de 2025. L'administration Trump craint que la Chine n'utilise son contrôle sur ces minéraux pour nuire à l'économie américaine, contrer les politiques tarifaires des États-Unis et accroître son influence géopolitique.

Effectivement, la Chine contrôle actuellement la majeure partie du raffinage mondial des minéraux critiques, et son contrôle en amont des matières premières s'accroît également. Plus important encore, elle domine la fabrication mondiale des batteries pour

véhicules électriques, ainsi que la production d'éoliennes, de panneaux solaires, de systèmes de stockage d'énergie et d'infrastructures de transmission électrique, entre autres applications.

Dans l'état actuel des choses, le monde est fortement dépendant de la Chine pour progresser dans la transition énergétique et atteindre les objectifs de décarbonation.

La Chine est l'acteur mondial dominant dans le raffinage des minéraux stratégiques. **Elle raffine 68 % du nickel mondial, 40 % du cuivre, 59 % du lithium et 73 % du cobalt.** Elle joue également un rôle clé dans les étapes ultérieures de la chaîne d'approvisionnement, notamment dans la fabrication des composants de cellules de batteries.

La Chine représente l'essentiel de la production mondiale des composants minéraux des cellules de batteries, y compris 70 % des cathodes, qui sont l'élément le plus important et peuvent représenter la moitié du coût d'une cellule fabriquée, 85 % des anodes, 66 % des séparateurs et 62 % des électrolytes.

Plus remarquable encore, la Chine détient 78 % de la capacité mondiale de fabrication de cellules de batteries pour véhicules électriques, qui sont ensuite assemblées en modules pour former un pack de batteries.

L'attention portée par Trump au Groenland s'inscrit dans le cadre de sa stratégie plus vaste dans l'Arctique, qui met l'accent sur la domination américaine dans la région. Les politiques de son administration, notamment [les décrets visant à accélérer le développement des ressources en Alaska](#), témoignent des efforts déployés pour renforcer la sécurité énergétique des États-Unis et réduire leur dépendance aux approvisionnements étrangers.

Trump a également lié la position stratégique du Groenland aux nouvelles voies de navigation, soulignant son potentiel en tant que plaque tournante logistique et avant-poste militaire dans l'Arctique.

Dans cette nouvelle guerre froide, la puissance ne se mesure plus principalement par la conquête territoriale ou l'attrait idéologique. Elle se mesure par la **capacité à sécuriser des corridors stratégiques**. Les chaînes d'approvisionnement mondiales, les routes commerciales, les matières premières, les technologies stratégiques, les infrastructures numériques et les actifs spatiaux ont fusionné avec la sécurité nationale.

Donald Trump a résumé ce basculement lorsqu'il a déclaré que l'avenir serait déterminé par la capacité à protéger le commerce, le territoire et les ressources essentielles à la sécurité nationale. Cette phrase capture la logique stratégique de l'époque : commerce, territoire et ressources forment désormais un champ de bataille unique et interconnecté.

Cette logique n'est pas nouvelle dans la pensée stratégique américaine. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis ont explicitement affirmé que le Groenland appartenait à l'hémisphère occidentale et devait donc être intégré au système plus large

de défense continentale et hémisphérique. Le Groenland n'était pas considéré comme un avant-poste colonial lointain. Il était compris comme une extension stratégique de la sécurité nord-américaine. Le débat actuel sur le Groenland n'est donc pas une anomalie. Il constitue un retour à une continuité historique, sous de nouvelles conditions systémiques.

La doctrine Donroe, résurgence et durcissement, à l'ère Trump, de la doctrine Monroe, a formalisé cette continuité dans l'hémisphère occidental. Elle a redéfini la sécurité hémisphérique comme un intérêt américain non négociable, appliqué non par l'annexion, mais par le contrôle des accès, le levier coercitif et une application fondée sur les précédents. Elle a marqué la fin du déni et le retour d'une politique de puissance ouvertement assumée.

La **Doctrine du Corridor Nord** est l'extension arctique de cette même logique.

L'Arctique n'est donc pas un théâtre périphérique. Il constitue le corridor nord du système transatlantique. Il relie l'Amérique du Nord et l'Europe sur les plans militaire, économique, numérique et spatial.

Il soutient l'alerte antimissile et la connaissance du domaine spatial. Il accueille des câbles sous-marins et des routes énergétiques. Et à mesure que la glace recule, il reconfigure la connectivité maritime mondiale.

Dans le même temps, l'Arctique est de plus en plus exposé à la projection de puissance de la Russie et de la Chine. La Russie a agi de manière agressive pour consolider son contrôle sur la **Route maritime du Nord**, tandis que la Chine, qui se définit elle-même comme un État *quasi-arctique*, apporte un soutien économique, technologique et logistique global à cet effort.

En septembre 2008, le président Dmitri Medvedev approuvait le document de politique arctique global de la Russie : « Fondements de la politique d'État de la Fédération de Russie dans l'Arctique pour la période allant jusqu'en 2020 et au-delà ». Cette stratégie stipulait que toutes les activités arctiques devaient être liées, « dans toute la mesure du possible », aux intérêts de défense et de sécurité.

Le document accordait la priorité aux forces nucléaires de la Flotte du Nord pour dissuader toute menace contre la Russie et ses alliés. Il définissait des phases spécifiques : la période 2008-2010 serait consacrée aux études géologiques, à la cartographie des frontières extérieures de l'Arctique et à la création de pôles industriels et énergétiques. L'Arctique était explicitement défini comme la principale source de ressources stratégiques pour la croissance économique de la Russie.

En 2008, la Russie contrôlait 53 % du littoral arctique. Sur les quatre millions d'habitants de l'Arctique, deux millions étaient russes. La Flotte du Nord disposait déjà de 35 sous-marins et de six croiseurs lance-missiles.

La flotte de brise-glaces nucléaires russes était opérationnelle depuis 1960, date à laquelle le Lénine avait brisé la glace pour la première fois dans la route maritime du Nord. L'infrastructure, la doctrine et les intentions étaient claires.

Tandis que la Russie se positionnait militairement, la Chine se positionnait diplomatiquement et économiquement. En août 2012, le brise-glace chinois Xue Long est devenu le premier navire chinois à emprunter la route maritime du Nord. Il ne s'agissait pas d'une simple curiosité scientifique, mais d'une démonstration de faisabilité pour ce qui allait devenir la Route de la Soie polaire.

En effet, Pékin considère la Route de la soie polaire comme une extension stratégique de son initiative des *Nouvelles routes de la soie*, intégrant le transport arctique dans sa planification de long terme du commerce, de l'énergie et de l'industrie.

Les financements chinois, les compagnies maritimes, les plateformes de recherche, la couverture satellitaire et les technologies à double usage sont déjà intégrés à l'écosystème de la Route maritime du Nord. Il ne s'agit pas d'un projet commercial. Il s'agit d'un positionnement systémique.

De 2012 à 2017, la Chine a investi environ 90 milliards de dollars dans les États arctiques, selon les comptes rendus ultérieurs du secrétaire d'État Mike Pompeo. Ces dépenses lui ont permis d'accroître son influence, d'accéder aux infrastructures et de se positionner stratégiquement.

La stratégie de fusion civilo-militaire était manifeste dans chacun de ces investissements. Des stations de recherche ont été construites dans toute la région nordique : la station du fleuve Jaune au Svalbard en 2004, l'Observatoire arctique Chine-Islande en 2016, la station terrestre de télédétection par satellite arctique de Kiruna, en Suède, en 2017, et la station terrestre de télédétection par satellite du Groenland à Kangerlussuaq, également en 2017.

Chacune d'elles avait une vocation scientifique, mais offrait aussi des capacités à double usage pour la surveillance, les communications et les applications militaires.

L'annexion de la Crimée par la Russie en mars 2014 a tout bouleversé. Les sanctions occidentales ont ciblé spécifiquement les partenariats énergétiques arctiques. ExxonMobil a été contrainte de mettre fin à ses opérations en mer de Kara, perdant finalement plus d'un milliard de dollars.

Eni a gelé son projet en mer Noire, tout en maintenant officiellement son partenariat jusqu'en 2018. Shell a abandonné tous ses projets arctiques en 2015. Les partenariats de Statoil sont devenus inactifs. L'afflux de technologies, d'expertise et de capitaux occidentaux vers le développement de l'Arctique russe s'est interrompu.

En réponse, la Russie s'est tournée vers l'est. Des plateformes de forage chinoises ont commencé leurs opérations sur le plateau continental arctique russe. Les navires Nan

Hai IX, appartenant à China Oilfield Services Limited, et Oriental Discovery, appartenant à Tianjin China State Shipbuilding Corporation, ont pris en charge les travaux d'exploration.

Les investissements chinois ont afflué vers les projets de GNL arctique. Le projet Yamal LNG, mis en service en 2017, a bénéficié d'un financement chinois important. Après le retrait des Occidentaux, Arctic LNG 2 est devenu encore plus dépendant des capitaux et des technologies chinoises.

Ce qui semblait être un partenariat russo-chinois n'était en réalité qu'une dépendance russe. Moscou avait besoin de capitaux et de technologies. Pékin fournissait les deux, mais à ses conditions et à son prix.

La coopération bilatérale dans l'Arctique s'est intensifiée. En avril 2023, le Service fédéral de sécurité des frontières de Russie et les garde-côtes chinois ont signé un mémorandum d'entente renforçant leur coopération.

Les exercices navals conjoints sont devenus réguliers. Les navires de recherche chinois opèrent de plus en plus fréquemment dans les eaux arctiques russes. Le concept de la Route de la soie polaire a intégré la Route maritime du Nord comme corridor essentiel pour le commerce chinois avec l'Europe, permettant potentiellement de réduire les délais de transport de 40 % par rapport aux routes maritimes méridionales via le détroit de Malacca.

Le développement des infrastructures arctiques chinoises s'est accéléré. Stations terrestres, réseaux satellitaires, système de navigation BeiDou assurant la couverture polaire et recherche océanographique aux applications militaires évidentes ont tous été étendus.

Cette approche globale a combiné un engagement politique via le Conseil de l'Arctique, des investissements économiques dans les infrastructures et les ressources, une recherche scientifique développant des capacités à double usage et une présence militaire progressive par le biais de patrouilles navales et d'opérations des garde-côtes.

C'est dans ce contexte que le président Trump a affirmé à plusieurs reprises que les États-Unis ont besoin du Groenland du point de vue de la sécurité nationale, citant sa position stratégique, la présence de navires chinois et russes, ainsi que sa richesse minérale.

La Russie exploite plus de 40 brise-glaces, dont sept à propulsion nucléaire, et a modernisé les capacités de sa flotte du Nord. La Chine, quant à elle, dispose de quatre brise-glaces et d'autres en construction, bénéficie d'un statut d'observateur qu'elle a exploité de manière proactive, maintient des stations terrestres dans les pays nordiques et considère la route maritime du Nord comme une infrastructure des Nouvelles Routes de la Soie.

L'infrastructure parle d'elle-même. La Russie a rouvert des bases datant de l'époque soviétique le long de sa côte arctique, créé le Commandement militaire de l'Arctique, construit des ports et des installations de soutien le long de la Route maritime du Nord et engagé 19 milliards de dollars dans le développement de l'Arctique d'ici 2035.

La Chine a construit des stations terrestres du Svalbard au Groenland, déployé des constellations de satellites polaires, investi des dizaines de milliards dans des projets énergétiques russes dans l'Arctique et positionné la région comme essentielle à ses ambitions de grande puissance maritime.

Les références publiques de Trump à une éventuelle intégration du Groenland aux États-Unis doivent être comprises moins comme des propositions politiques littérales que comme un **signal stratégique**.

Elles traduisent une évaluation claire : les lacunes de projection de puissance dans l'Arctique, entre le Royaume-Uni, l'Europe du Nord, le Groenland, le Canada et les États-Unis continentaux, ne sont plus acceptables dans une confrontation systémique avec la Chine et la Russie.

La pierre angulaire de la Doctrine du Corridor Nord est une recommandation explicite : **les États-Unis et le Danemark doivent signer un nouvel accord de défense actualisé sur le Groenland**, modernisant le cadre de 2004 et s'inscrivant dans la continuité juridique et stratégique des accords de 1941 et 1951.

Le nouvel accord devrait formaliser un accès américain élargi au territoire groenlandais à des fins militaires, spatiales, maritimes et d'infrastructure, tout en réaffirmant explicitement la souveraineté danoise et l'autonomie du Groenland. Il devrait institutionnaliser des mécanismes de consultation et de consentement structurés, tout en préservant, une fois l'accord conclu, une **pleine flexibilité opérationnelle américaine**.

C'est précisément ainsi que fonctionnaient les accords antérieurs, et la raison pour laquelle ils ont perduré.

Un tel accord reconnaît une vérité inconfortable mais nécessaire : dans la Guerre froide 2.0, le Groenland est à nouveau **indispensable à la sécurité nord-américaine et transatlantique**. Éviter cette réalité ne préserve pas la souveraineté. **Cela l'affaiblit.**

La Doctrine du Corridor Nord appelle à la création d'un **pacte de défense arctique de type AUKUS**, réunissant les États-Unis, le Canada, le Danemark, le Royaume-Uni et les autres États du Conseil de l'Arctique, dans un cadre de sécurité fondé sur les capacités et non sur un traité formel.

À l'image d'AUKUS, ce pacte se concentrerait sur l'interopérabilité, le partage technologique, l'accès aux bases, la sécurité maritime, la connaissance du domaine

spatial et la neutralisation des menaces hybrides. Il ne remplacerait pas l'OTAN et ne militariserait pas le Conseil de l'Arctique.

Il comblerait l'écart croissant entre les structures d'alliance existantes et les exigences opérationnelles du contrôle du corridor arctique entre les États-Unis, le Canada, les nations arctiques européennes et le Royaume-Uni, les principaux partenaires de l'OTAN dans l'Arctique.

Ce cadre de sécurité du Corridor Nord privilégie la **défense des corridors** plutôt que celle des territoires, la **neutralisation des menaces hybrides** plutôt que la projection de puissance, et l'interopérabilité sans nouvelles obligations conventionnelles. Les rôles y sont clairement répartis.

Les États-Unis et le Canada fournissent les capacités structurantes via la modernisation du NORAD, l'alerte spatiale et antimissile, le renseignement ISR à longue portée et la capacité de renforcement rapide.

Le Royaume-Uni et la Norvège ancrent la sécurité maritime de l'Atlantique Nord et de l'Arctique, la protection des infrastructures sous-marines et la lutte anti-sous-marine. Le Danemark et le Groenland assurent les bases souveraines, la police arctique et la légitimité politique.

Ce cadre fournit une vision opérationnelle commune de l'Arctique dans les domaines maritime, aérien, cyber et spatial. Il établit des protocoles conjoints pour la protection des infrastructures sous-marines et organise des exercices annuels du Corridor Nord axés sur la gestion de l'escalade en zone grise plutôt que sur la guerre conventionnelle.

Le résultat est une sécurité arctique **prévisible et résiliente**, qui comble les lacunes de projection de puissance sans franchir les lignes rouges russes. Cette architecture renforce le cœur anglosaxon tout en maintenant l'Europe **à l'intérieur du dispositif de sécurité**, et non à l'écart.

Le changement climatique transforme l'Arctique, de barrière qu'il était, en passage stratégique. Trois routes définissent la géométrie future du commerce mondial et de la projection de puissance : la Route maritime du Nord, le passage du Nord-Ouest et la future route transpolaire.

La Route maritime du Nord dispose déjà d'avantages matériels et est activement façonnée par le contrôle russe et le soutien chinois. La route transpolaire représente l'enjeu stratégique de long terme. Le contrôle de l'accès, de la surveillance et des infrastructures le long de ces routes définira la puissance maritime future.

En sécurisant le Groenland comme nœud central du Corridor Nord, les États-Unis se positionnent aux deux extrémités du système maritime arctique, vers le Pacifique via l'Alaska et vers l'Atlantique via le Groenland. Cela leur confère un levier décisif sur les

dynamiques de transit arctique, tout en protégeant les infrastructures sous-marines et les approches maritimes.

La doctrine accorde donc la priorité à la connaissance du domaine maritime, à la surveillance des fonds marins et aux capacités de réaction rapide. Les patrouilles alliées, les systèmes autonomes et la surveillance satellitaire sont intégrés dans une image opérationnelle unique.

Les câbles sous-marins et les liaisons énergétiques sont traités comme des actifs stratégiques, protégés par une surveillance continue et des mécanismes de réponse préétablis. L'objectif n'est pas de militariser le transport maritime, mais d'empêcher tout acteur hostile d'instrumentaliser le transit arctique.

La dimension géo-économique de la Doctrine du Corridor Nord est aussi déterminante que ses aspects militaires et pourrait conduire à la création de **consortiums arctiques**. La dotation minérale du Groenland, terres rares, graphite, métaux de base, or, minerai de fer et autres matériaux stratégiques, est essentielle pour les systèmes de défense, les technologies propres et l'industrie avancée.

Les évaluations du **Service géologique des États-Unis** estiment que l'Arctique pourrait receler environ **30 % du gaz naturel conventionnel non découvert** dans le monde et près de **13 % du pétrole non découvert**. Ces ressources se situent dans les zones économiques exclusives des cinq États côtiers de l'Arctique : le Canada, les États-Unis, la Russie, la Norvège et le Danemark via le Groenland. L'Arctique russe est central dans le système d'hydrocarbures du pays, représentant la majorité de sa production de gaz et une part importante de ses réserves.

Au-delà des hydrocarbures, le Groenland revêt une importance stratégique exceptionnelle pour les minéraux critiques. Il abrite certains des plus grands gisements potentiels mondiaux de terres rares, notamment dans la province méridionale de Gardar, avec des projets tels que Kvanefjeld et Kringlerne.

Ces matériaux sont essentiels aux technologies vertes, aux systèmes de défense et à l'électronique avancée dans le contexte de la quatrième révolution industrielle et de la compétition technologique mondiale entre l'Amérique et la Chine.

Le Groenland présente également de vastes occurrences de graphite cruciales pour la production de batteries, d'importants gisements de métaux du groupe du platine (comme l'intrusion de Skaergaard), des métaux de base (zinc, plomb, cuivre, nickel), des gisements d'or dans le sud (dont Nalunaq), de grands gisements de minerai de fer à Isua et Itilliarsuk, ainsi que des réserves potentielles supplémentaires de titane, vanadium, tungstène, molybdène, niobium, tantale, diamants et anorthosite.

La doctrine appelle donc à la création d'un **écosystème transatlantique de matériaux critiques arctiques**. Le Groenland fournit l'accès en amont. La Suède et la Norvège

apportent capacités minières, métallurgiques et de transformation. Le Canada ancre la production nord-américaine en amont.

Les États-Unis et les partenaires européens fournissent capital, garanties d'enlèvement et demande de qualité défense. Le centre de gravité stratégique se situe dans le **traitement et le raffinage intermédiaires**, là où la dépendance à la Chine est actuellement la plus forte. La gouvernance environnementale et la participation des populations autochtones sont intégrées comme **des leviers de sécurité**, et non comme des obstacles.

L'implication américaine dans le secteur minier groenlandais, telle que signalée dans le cadre du 21 janvier, doit être comprise comme un **ancrage géo-économique**, et non comme un contrôle extractif.

Le centre de gravité stratégique réside dans la sécurité des chaînes d'approvisionnement et le traitement intermédiaire, où la dépendance à la Chine demeure la plus marquée. La gouvernance environnementale et la participation des peuples autochtones y sont intégrées comme des **facteurs de sécurité**.

La nouvelle guerre froide n'est pas une compétition pour la coexistence. C'est une **compétition pour la domination systémique mondiale**. Dans la Guerre froide 2.0, le vainqueur ne se contente pas de gagner de l'influence. **Il rafle la mise**, contrôle les corridors, fixe les règles et façonne l'environnement futur du commerce, de la sécurité et de la technologie.

Pour l'Europe, il s'agit d'une **question de survie stratégique**. La fragmentation, les illusions d'autonomie stratégique ou le refus d'affronter les réalités de la puissance conduiront à un déclin structurel accru. La sécurité européenne, sa base industrielle et son accès aux marchés mondiaux dépendent de son alignement avec les États-Unis et le cœur anglosaxon.

Pour les États-Unis, il s'agit d'une nécessité stratégique. Face à la Chine et la Russie de l'Arctique à l'Indo-Pacifique, l'Amérique ne peut l'emporter seule. Elle a besoin d'alliés fiables, capables et intégrés, partageant à la fois les charges et les bénéfices du contrôle des corridors.

Par conséquent, le message implicite est clair : **l'Arctique entre désormais dans la périphérie stratégique des États-Unis**, au même titre que certaines zones du Pacifique ou du Moyen-Orient au cours des décennies précédentes. Cela ne signifie pas annexion, mais intégration fonctionnelle dans l'architecture de sécurité américaine.

Le Groenland devient une extension avancée du dispositif de défense du territoire américain, notamment face aux menaces balistiques, hypersoniques et spatiales émergentes.

C'est précisément pour cette raison que l'OTAN joue ici un rôle central, non pas parce que Washington manquerait de moyens d'influence bilatéraux, mais parce que **le cadre de l'alliance confère à la présence une durabilité et une légitimité incomparablement supérieures.**

Une présence purement bilatérale est réversible, politiquement attaquable, et juridiquement fragile à long terme. Une présence inscrite dans un cadre Otanien devient, elle, **structurelle et coûteuse à démanteler.**

Intégrer le Groenland dans un cadre Otanien, via des droits d'accès aux bases, des exemptions juridiques, et surtout l'intégration aux systèmes de défense collectifs, transforme radicalement la nature de la présence occidentale. Elle cesse d'être perçue comme temporaire ou opportuniste et devient **un pilier de l'architecture de sécurité euro-atlantique.** C'est le cœur de la manœuvre.

Des droits de stationnement élargis, des infrastructures étendues, une intégration accrue aux systèmes d'alerte et de surveillance antimissile, et une posture plus explicite de l'OTAN dans l'Arctique constituent l'issue la plus réaliste. On ne parle pas de drapeaux plantés, mais de **couches techniques, juridiques et militaires superposées**, qui créent un contrôle de facto.

Où se situe l'accord : trois questions sur la clause des « investissements sensibles ».

Selon le responsable du département d'État cité par [Reuters](#), seuls les États-Unis et leurs alliés pourraient réaliser ces investissements, non définis. Le texte devra trancher trois points.

1. **Qui décide ?** Depuis 2009, le Groenland détient la compétence sur son sous-sol et ses ressources, tandis que le Danemark garde la politique étrangère et la défense ([Verfassungsblog](#)). La notion d'investissement « sensible » se situe à cette frontière. Le filtrage sera-t-il exercé par Copenhague et Nuuk, ou soumis à l'approbation américaine, comme le suggère le message de Trump ? C'est le vrai nœud politique de l'accord.
2. **Quel périmètre ?** Ports, télécommunications, câbles, minerais ? Plus il sera large, plus l'économie groenlandaise sera alignée sur les priorités américaines.
3. **Quelle contrepartie ?** Exclure les capitaux chinois sans en proposer d'autres risque d'assécher l'île. Le ministre groenlandais des Ressources minérales avait averti que, faute d'investissements occidentaux, il faudrait se tourner vers d'autres partenaires. Le [CSIS](#) note que la DFC américaine peut investir au Groenland depuis 2019 mais n'a jamais utilisé cette autorité pour un projet minier stratégique. L'Union européenne, elle, a fait du projet de graphite d'Amitsoq un projet stratégique et le Groenland lui a accordé en décembre 2025 une licence de 30 ans, alors que la Chine produisait 79 % du graphite mondial en 2024.

Qu'est-ce que l'accord de 1951 ?

L'accord de 1951 est le cadre juridique qui régit depuis soixante-quinze ans la présence militaire américaine au Groenland. Signé à Copenhague le 27 avril 1951, ratifié par le Parlement danois le 8 juin 1951, c'est un accord bilatéral entre les États-Unis et le Danemark, conclu « au bénéfice de l'OTAN ».

Le texte précise que l'OTAN avait demandé aux deux pays de négocier les arrangements permettant aux forces alliées d'utiliser des installations au Groenland ([texte intégral](#), [Avalon Project de Yale](#)).

Les origines : l'accord de 1941

Pour comprendre 1951, il faut revenir à 1941. Le Danemark est alors occupé par l'Allemagne nazie, et l'ambassadeur danois à Washington, Henrik Kauffmann, signe un accord de défense « au nom du roi » sans mandat de Copenhague, comme le raconte la [chronologie d'ArcticToday](#).

Cet accord était très favorable aux États-Unis : selon [Nunatsiaq News](#), son article 2 leur donnait le droit d'établir des installations sans même consulter le Danemark. L'accord de 1951 le remplace explicitement, dans un cadre désormais multilatéral : celui de l'OTAN, créée en 1949.

Le contenu : ce que prévoit le texte

L'accord repose sur la notion de « zones de défense » (*defense areas*). Ses dispositions principales sont les suivantes.

1. **Un mécanisme d'accord mutuel (art. II).** Les États-Unis peuvent établir ou exploiter les zones de défense que les deux gouvernements jugent nécessaires, sur la base des plans de défense de l'OTAN et lorsque le Danemark ne peut pas le faire seul. La création d'une zone exige donc l'accord des deux parties.
2. **Des droits étendus dans ces zones.** Sans compensation financière pour le Danemark, les États-Unis peuvent y aménager le terrain pour un usage militaire, construire et exploiter des installations, stationner et loger du personnel, assurer la protection de la zone et contrôler les mouvements de navires et d'avions. Le texte précise que tout cela s'exerce « sans préjudice de la souveraineté du Royaume de Danemark » sur ces zones.
3. **La liberté de circulation (art. V).** Les États-Unis bénéficient d'un accès libre et d'une liberté de mouvement entre les zones de défense, y compris dans les eaux territoriales. Leurs aéronefs peuvent survoler et atterrir sur tout le territoire groenlandais sans restriction, sauf accord contraire.
4. **Des avantages fiscaux et judiciaires (art. VII et VIII).** Les matériels et le personnel américains sont exemptés de droits de douane et d'impôts locaux. Les

États-Unis exercent une juridiction exclusive dans les zones de défense, disposition ensuite remplacée par le statut des forces de l'OTAN (voir plus bas).

5. **Le respect des autorités locales (art. VI).** Les États-Unis s'engagent à coopérer pleinement avec les autorités danoises et à respecter les lois et coutumes de la population locale.
6. **La durée et la révision (art. XIII et XIV).** L'accord ne peut être modifié que d'un commun accord et reste en vigueur aussi longtemps que le traité de l'Atlantique Nord.

Comme le rappelle Nunatsiaq News, cette architecture signifie que Washington ne peut pas créer seul de nouvelles installations, il lui faut l'accord du Danemark.

1951 Defense of Greenland Agreement

Signed April 27, 1951
United States and Denmark

The pact allows the U.S. to establish and operate military facilities in Greenland to defend Greenland and the NATO alliance, while preserving Danish sovereignty. It replaced an earlier agreement from 1941.

- Military facilities**
The U.S. can build and operate bases, airfields, communications facilities, and other military infrastructure within agreed defense areas.
- Personnel and equipment**
The U.S. can station troops, store supplies, and provide security within those areas.
- Military access**
American forces have broad rights to travel between defense areas and to fly over and land in Greenland, subject to agreed conditions.
- Danish sovereignty**
Denmark retains sovereignty, including over U.S.-operated areas. Additional defense areas require agreement between the two governments under NATO defense plans.
- Duration**
The agreement remains effective for the duration of the North Atlantic Treaty.



Thule Air Base, now Pituffik Space Base

A major result was the development of Thule Air Base. Today, Pituffik supports missile warning, missile defense, and space surveillance for the U.S. and NATO.

Agreement: Articles II, V, and XIV
Yale Law School, Avalon Project
avalon.law.yale.edu/20th_century/den001.asp

L'avenant d'Igaliku (2004)

Le 6 août 2004, à Igaliku, les États-Unis, le Danemark et, pour la première fois, le gouvernement autonome du Groenland signent un avenant à l'accord de 1951 ([texte](#)

[officiel](#)). Le contexte est la modernisation du radar de Thulé pour le système américain de défense antimissile. L'avenant :

- consacre Thulé comme seule zone de défense du Groenland, l'article II restant la procédure pour en créer d'autres ;
- fait flotter le drapeau groenlandais aux côtés des drapeaux danois et américain au-dessus de la base ;
- oblige Washington à consulter et informer Copenhague et Nuuk avant tout changement significatif de ses opérations ou installations ;
- permet au gouvernement groenlandais de nommer un représentant auprès du commandant de la base ;
- remplace la juridiction exclusive de l'article VIII par les règles du statut des forces de l'OTAN (SOFA).

Sur le papier, le régime de 1951 protège la souveraineté danoise. Tout nouveau site suppose un accord bilatéral, et rien ne peut être imposé sans consentement. Dans les faits, il est très permissif. Reuters souligne que les États-Unis disposent déjà de droits de survol et de stationnement quasi complets.

Des experts cités par [Reuters en mai](#) jugent que le Danemark aurait peu de moyens concrets de bloquer les demandes américaines. Le veto danois existe donc en droit, mais son poids politique face à un allié dominant est mince.

L'empreinte américaine, elle, a fortement reculé depuis la guerre froide. Les bases de Narsarsuaq et de Kangerlussuaq ont été restituées à l'autorité danoise, respectivement dans les années 1950 et 1970 ([ThePrint, d'après le New York Times](#)). Il ne reste aujourd'hui que Pituffik. C'est ce qui explique que l'accord de 2026 puisse être présenté comme une victoire alors que beaucoup d'objectifs américains relevaient déjà du cadre de 1951.

Conclusion : qui gagne quoi ?

Washington obtient un habillage de victoire et, si les détails se confirment, des droits durables et des exclusions ciblées, sans acquisition territoriale. Copenhague et Nuuk préservent leur ligne rouge, la souveraineté, et sortent d'une période de menaces, mais au prix d'un régime plus contraignant sur les plans sécuritaire et économique.

L'accord ressemble à un compromis : le Groenland reste danois, mais son environnement stratégique devient nettement plus américain.

Pour l'Europe, l'épisode laisse une leçon ambivalente. La crise a montré la vulnérabilité d'un allié faible face à un allié dominant, mais aussi la capacité des Européens à faire de la souveraineté une ligne rouge partagée.

Reste à savoir si l'Arctique sera demain un espace OTAN, avec des garanties collectives, ou un espace d'abord américain, où les Alliés sont associés mais pas décisionnaires.

Dans cette nouvelle Guerre froide, la puissance ne se mesure plus principalement à l'aune des conquêtes territoriales ou de l'attrait idéologique. Elle se mesure désormais à la capacité de sécuriser les corridors stratégiques.

Les chaînes d'approvisionnement mondiales, les routes commerciales, les matières premières et les technologies stratégiques sont indissociables de la sécurité nationale.

Donald Trump a résumé cette évolution avec justesse en déclarant que l'avenir dépendra de notre capacité à protéger le commerce, le territoire et les ressources essentiels à la sécurité nationale. Cette phrase illustre la logique stratégique de notre époque : commerce, territoire et ressources forment aujourd'hui un seul et même champ de bataille interconnecté.

Cette logique n'est pas nouvelle dans la pensée stratégique américaine. Durant la Seconde Guerre mondiale, les États-Unis ont explicitement affirmé que le Groenland appartenait à l'hémisphère occidental et devait donc être intégré au système plus vaste de défense continentale et hémisphérique. Le Groenland n'était pas considéré comme un avant-poste colonial lointain, mais comme un prolongement stratégique de la sécurité nord-américaine. Le débat actuel sur le Groenland n'est donc pas une anomalie, mais un retour à la continuité historique dans un nouveau contexte systémique.

La doctrine Donroe, qui a réaffirmé et durci la doctrine Monroe sous l'ère Trump, a officialisé cette continuité dans l'hémisphère occidental. Elle a redéfini la sécurité hémisphérique comme un intérêt américain non négociable, imposé non par l'annexion, mais par le contrôle d'accès, la coercition et une application fondée sur la jurisprudence. Elle a marqué la fin du déni et le retour d'une politique de puissance ouvertement affirmée.

L'Arctique n'est donc pas un théâtre d'opérations périphérique. Il constitue le corridor nord du système transatlantique. Il relie l'Amérique du Nord et l'Europe sur les plans militaire, économique, numérique et spatial. Il assure la surveillance antimissile et la connaissance du domaine spatial. Il abrite des câbles sous-marins et des voies énergétiques. Et, à mesure que la banquise recule, il redessine la connectivité maritime mondiale.

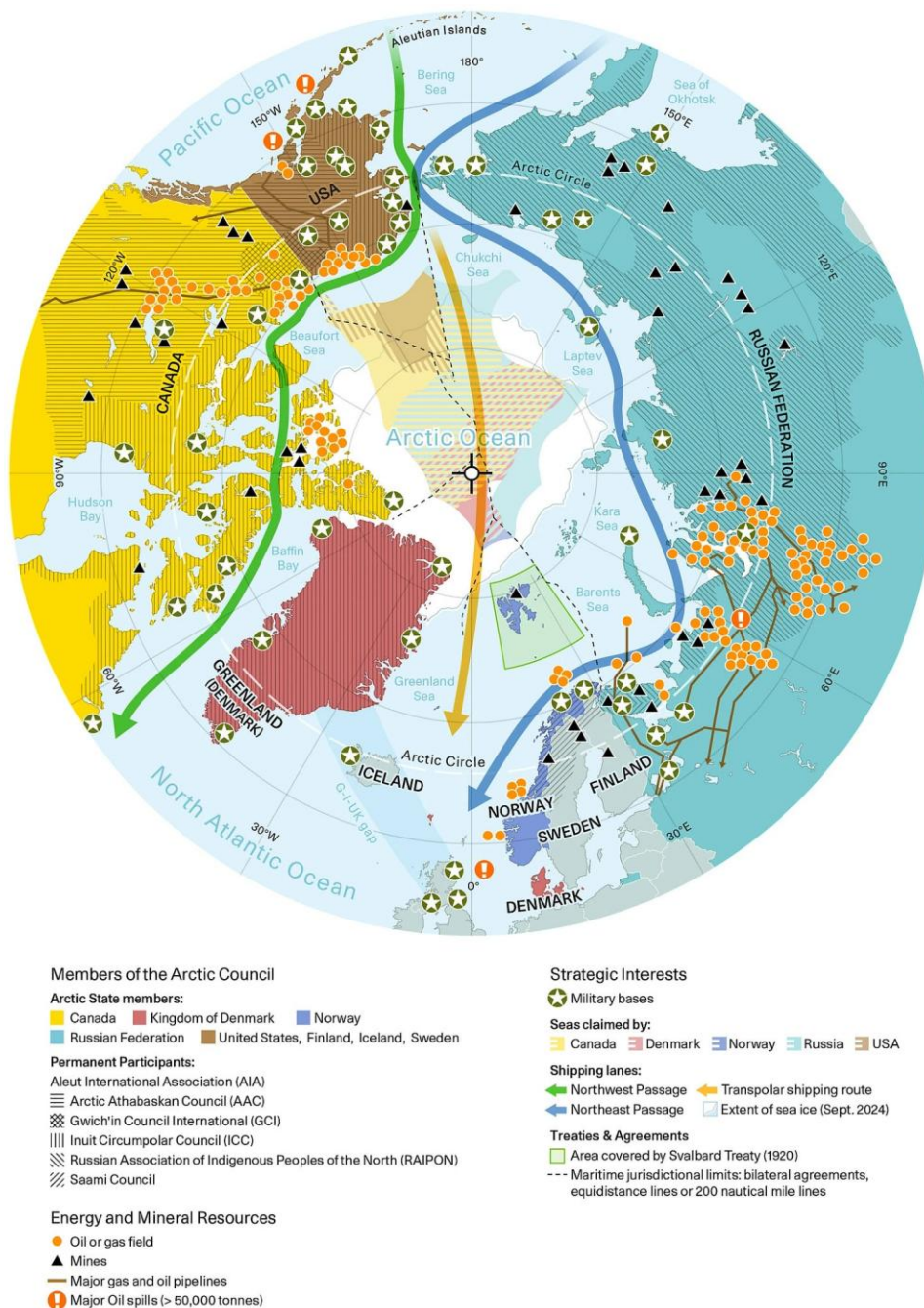
Dans le même temps, l'Arctique est de plus en plus exposé à la projection de puissance de la Russie et de la Chine. La Russie s'est employée avec vigueur à consolider son contrôle sur la Route maritime du Nord, tandis que la Chine, qui se considère comme un État quasi-arctique, apporte un soutien économique, technologique et logistique considérable à cet effort. Pékin perçoit la Route de la Soie polaire comme un prolongement stratégique de son initiative « la Ceinture et la Route », intégrant la

navigation arctique à sa planification commerciale, énergétique et industrielle à long terme.

Financements, compagnies maritimes, plateformes de recherche et technologies à double usage chinoises sont déjà profondément ancrées dans l'écosystème de la Route maritime du Nord. Il ne s'agit pas d'un simple projet commercial, mais d'un positionnement systémique.

C'est dans ce contexte que le président Trump a affirmé à plusieurs reprises que les États-Unis ont besoin du Groenland pour des raisons de sécurité nationale, invoquant sa position stratégique, la présence de navires chinois et russes et ses richesses minières. Ses déclarations publiques concernant l'annexion du Groenland aux États-Unis doivent être interprétées moins comme des propositions politiques concrètes que comme un signal stratégique.

Elles témoignent d'une conviction claire : face à la confrontation systémique avec la Chine et la Russie, les lacunes en matière de projection de puissance dans l'Arctique, entre le Royaume-Uni, l'Europe du Nord, le Groenland, le Canada et les États-Unis continentaux, ne sont plus acceptables.



La doctrine du corridor nord vise à gérer cette réalité. Elle offre un cadre stratégique permettant aux États-Unis d'étendre leur présence militaire, sécuritaire et géoéconomique au Groenland sans provoquer de confrontation, de division ou de polarisation au sein du bloc euro-atlantique.

Elle redéfinit également le rôle des États européens dans l'Arctique, non plus comme acteurs passifs, mais comme co-architectes de la sécurité du corridor.

Cette doctrine repose sur plusieurs objectifs fondamentaux. Elle ancre l'expansion américaine dans l'Arctique dans une gouvernance fondée sur le consentement avec le Danemark et le Groenland afin de prévenir toute fracture interne au sein de l'Occident.

Elle sécurise l'Arctique en tant que corridor militaire, spatial, maritime et numérique, et non comme territoire contesté.

Elle accélère le découplage, au niveau du bloc, de la domination chinoise sur les terres rares, les minéraux critiques et les chaînes d'approvisionnement adjacentes à l'Arctique. Enfin, elle vise à empêcher la Russie d'accéder stratégiquement au corridor arctique sans provoquer de confrontation militaire directe avec elle, et par extension avec la Chine.

À surveiller dans les prochains jours :

- La publication du texte et sa signature à New York ;
- La rédaction sur la création de nouvelles zones de défense et sur la consultation de Nuuk et de Copenhague ;
- La définition des « investissements sensibles » et le sort des projets miniers ;
- La clause sur l'indépendance et sa compatibilité avec la loi de 2009 ;
- Les calendriers de ratification au Folketing et à l'Inatsisartut ;
- L'annonce des premiers sites (Narsarsuaq, Kangerlussuaq) ;
- Les réactions de Moscou et de Pékin, l'articulation avec l'OTAN et l'échéance du 10 novembre 2026 sur les contrôles chinois à l'exportation de terres rares.